

AUBERVILLIERS, L'ÎLE-SAINT-DENIS,
ÉPINAY-SUR-SEINE, LA COURNEUVE,
PIERREFITTE-SUR-SEINE, SAINT-DENIS,
SAINT-OUEN, STAINS ET VILLETANEUSE.
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

en commun

LE MAGAZINE DE

Plaine Commune

97
M A I
2015



► **LIRE PAGE 13**

CADRE LÉGAL, TRANSFERT DE
COMPÉTENCES, OPÉRATIONS
D'INTÉRÊT NATIONAL, DEVENIR
DU TERRITOIRE... ZOOM SUR

Plaine Commune et la Métropole du Grand Paris





© Mathieu Pouchel



miseenbouche

Logement : où est la solidarité ?

La crise du logement qui sévit en Île-de-France touche surtout les familles modestes, les jeunes, les foyers monoparentaux... qui ne peuvent accéder qu'à du logement à prix adapté, à savoir du logement social.

Nous ne pouvons accepter que certains doivent se loger toujours plus loin du lieu de travail, que des marchands de sommeil fassent de juteux profits en exploitant les plus précaires et que des familles aient à vivre dans du logement insalubre. Le gouvernement a annoncé, pour s'attaquer à la racine du mal, un plan de mobilisation pour le logement.

Mais, si le diagnostic est bon, le remède n'est pas adapté. Le gouvernement envisage des Opérations d'Intérêt National (OIN) pour reprendre la main, lutter contre les égoïsmes locaux et contraindre les maires récalcitrants à construire. Sauf que les amendes des communes ne respectant pas leurs obligations de construction de logements sociaux ont été réduites cette année.

Des OIN? Pourquoi pas? Là où aucun logement ne sort de terre, où les élus locaux préfèrent construire du bureau pour ne pas accroître leur population. Mais pas à Plaine Commune où nous construisons le plus en Île-de-France et disposons des outils nécessaires pour le faire. Pas sur un territoire qui a signé un Contrat de Développement Territorial qui nous engage à bâtir 4200 logements par an dont 40 % de logements sociaux. Nous ne demandons qu'à réaliser les engagements mutuels de ce partenariat avec l'État.

► **Patrick Braouezec** Président de Plaine Commune



ausommaire

[4-5] bienvu

La revue de presse des supports municipaux des neuf villes de l'agglo.

[7-9] vitedit

2015, année du climat : les initiatives portées par l'agglo et les villes de l'interco ; une nouvelle antenne de l'Office du Tourisme ; la Cité des Marmots vous donne rendez-vous le 30 mai à l'Embarcadère... Toute l'actualité de Plaine Commune en un coup d'œil.

[10-11] Infographie

En 2014, 130 agents des services emploi et insertion de Plaine Commune ont reçu 22 304 personnes, encadré 360 859 heures d'insertion et organisé 60 opérations – recrutements et formations – Zoom sur les Espaces Maison de l'Emploi du territoire.

[13-19] grandformat

Plaine Commune et la Métropole du Grand Paris, les enjeux pour le territoire et les habitants.

[22-23] miseencommun

Comment le numérique change nos vies, les conséquences et adaptations induites.

[24-27] monœil

Thoma V., street artiste créateur de M. Chat, nous entraîne à travers le territoire sur les traces du matou.

[28-29] c'estpolitique

Expression des cinq groupes politiques du conseil communautaire.

[31] tousavoir

Les infos pratiques indispensables sur les services proposés par la communauté d'agglomération.

ne loupez pas

Retour sur la table ronde « Le numérique change nos vies » organisées le 15 avril à l'Atelier du 6B



22

24

M. Chat nous échappe !



Stains-GDF : une première !

La première convention entre Stains et GDF SUEZ a été signée le 17 avril. À l'image du partenariat déjà existant avec EDF, cet accord permettra de venir en aide aux familles touchées par la précarité énergétique. « *Ce partenariat avec le grand fournisseur de gaz sera*

la prolongement d'une volonté politique qui date. Depuis 2004, la lutte contre les coupures d'énergies et les expulsions locatives a conduit à de nombreuses actions en ville ». Concrètement, GDF SUEZ s'engage à « *rétablir dans les meilleurs délais les fournitures d'énergie* » sur signalement du centre communal d'action sociale et dès lors que les familles se mobilisent sur un objectif d'apurement de la dette. L'entreprise gazière s'engage à contacter également les services sociaux municipaux avant toute coupure effective chez un client.

7 jours à Stains n°828 jeudi 16 avril 2015



Mobilisation pour le centre de radiothérapie de la Roseraie

« *C'est peu dire que la municipalité a mouillé la chemise durant tout le mois de mars pour protester contre la décision de l'Agence régionale de santé (ARS) de ne pas renouveler l'autorisation d'activité du centre de radiothérapie à Aubervilliers* », relate Aubermensuel. Le journal revient sur la mobilisation du maire Pascal

Baudet et des élus, aux côtés des salariés de la clinique : devant l'ARS le 3 mars dernier, devant le ministère de la Santé le 12, puis devant l'Assemblée nationale le 19. « *L'ARS est restée campée sur ses positions tandis que, parallèlement aux courriers de Pascal Baudet adressés à la ministre de la Santé et au Premier ministre, d'autres soutiens se faisaient jour* ». En attendant, Marisol Touraine ne répond pas...

Aubermensuel n°65 avril 2015

► Par Nadège Dubessay



Agenda 21, on continue !

Le magazine revient sur l'Agenda 21 qui traduit la politique de développement durable de la ville, deux ans tout juste après le lancement du document cadre. « *Les actions se mettent petit à petit en place* », explique le journaliste. « *En complément de celles menées par la communauté d'agglomération Plaine Commune, la ville agit à son niveau.*

L'objectif est le même : changer nos habitudes pour préserver notre environnement ». Ainsi, l'Agenda 21 d'Épinay se décline en 21 actions comportant 73 mesures engagées à court, moyen et long termes. « *Nous sommes aujourd'hui à 65 % d'engagements, avec des degrés divers d'avancement* », précise Eugénie Ponthier, adjointe au Maire chargée de l'Écologie urbaine. Entre autres actions déjà entreprises : les jardins familiaux qui ont été ouverts aux Spinassiens, les cours de jardinage qui reprennent, les chantiers de réhabilitation de logements qui se poursuivent... En avril, 45 arbres fruitiers ont été plantés dans toute la ville afin d'amorcer très concrètement la « *ville comestible* ». « *L'Agenda 21 s'installe dans le quotidien des Spinassiens* », conclut l'article.

Épinay en scène n°151 avril 2015



Des poules, des chèvres et des enfants

Six poules et deux chèvres ont élu domicile au sein de l'établissement public médico-social des Moulins-Gémeaux pour le plus grand bonheur des 80 jeunes âgés de 6 à 20 ans porteurs de handicap mental accueillis dans la structure. La médiation animale à but thérapeutique favorise la stimulation et améliore la coordination et la motricité des personnes atteintes de troubles mentaux, rapporte le JSD. Déjà habitués à œuvrer dans les allées du potager et de la serre, les résidents ont pour nouvelle mission le soin et l'entretien quotidien des animaux.

Le JDS n°1038 du 15 au 21 avril 2015





© Anthony Volain



Les Fauvettes/Joncherolles dans l'ANRU 2
Vivre à Pierrefitte revient sur le combat remporté en décembre par la Ville avec l'inscription des Fauvettes/Joncherolles sur la liste des projets reconnus d'intérêt national par l'Anru. « Cette prise en compte du quartier dans les projets de renouvellement urbain de 2^e génération offre des perspectives inenvisageables sans le soutien accru de l'Etat », y lit-on. C'est l'un des rares quartiers comportant une copropriété très fortement dégradée qui a été retenu parmi les 58 projets franciliens.
Vivre à Pierrefitte mars-avril 2015 n°56



Artisanat d'art : passion et transmission

Dans son dossier, le *Journal de Saint-Ouen* traite les métiers d'art. Une centaine d'artisans d'art exercent dans la ville, pour la plupart dans le quartier des Puces. Leur installation a suivi le développement de ce marché géant. Leur

présence confirme la position de territoire attractif, aussi bien pour l'économie que pour le tourisme de la ville. « *Trop souvent méconnus, les métiers artisanaux dits manuels constituent des débouchés porteurs pour les jeunes. La transmission du savoir-faire est au cœur de ces métiers pas comme les autres* ». Pour susciter des vocations chez les jeunes, Patrick Toulmet, Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat du 93, est persuadé que « *les initiatives comme les récentes journées européennes des métiers d'art, qui permettent de visiter les ateliers et d'échanger avec les artistes, vont dans le bon sens* ». Selon lui, il faudrait aussi organiser des visites dans les écoles et « *mettre en place davantage d'expositions afin de faire découvrir la magie que ces gens ont dans leurs doigts !* ». Le journal nous entraîne chez un artisan ébéniste des Puces, également maître d'apprentissage, à la découverte de son univers.

Le journal de Saint-Ouen-sur-Seine n°109 avril 2015

en bref...



Devenez acteur du territoire

La concertation autour de l'avenir de la ville et de son évolution se poursuit. Le journal d'informations lance un appel à candidature pour devenir membre du Conseil de développement. Pour ce faire, il faut travailler (ne pas être élu) ou habiter à Plaine Commune. « *Engagé dans un collectif, chaque membre contribue au projet du territoire en dépassant ses préoccupations personnelles* ». Le Conseil de développement contribue à la mise en débat d'enjeux concernant les citoyens, le territoire et son devenir.

Villetaneuse informations n°7 avril 2011



Mécano, la seconde vie

Regards relate l'inauguration de la médiathèque Aimé-Césaire et du centre administratif, le 11 avril dernier. L'équipement culturel, est la plus grande médiathèque sur les 25 disséminées sur Plaine Commune. Pour le Maire, Gilles Poux, cette réhabilitation de l'ancienne usine Mécano illustre l'engagement de la municipalité à recréer un centre-ville attractif. « *Les Courneuvien s'approprient déjà les lieux comme s'ils les avaient toujours connus* », conclut le journal.

Regards n°426 du jeudi 16 au mercredi 29 avril 2015



24,5°C été 2015

Notre île consacre son dossier à la problématique du climat en écho au festival *effet de cer* programmé en avril au théâtre Jean-Vilar. Outre expliquer la relation de cause à effet entre le réchauffement de la planète et la flambée des prix inéluctables des denrées alimentaires que le phénomène engendrera, le magazine consacre une page aux enfants. L'enjeu est de leur faire comprendre de façon ludique le principe de l'effet de serre : thermomètres comparatifs, infographies, conseils de lectures...

Notre île n°151 avril 2015

Fayolle

Construire votre futur

Les métiers de la Route, du Génie Civil et du Bâtiment



30, rue de l'Égalité - 95230 Soisy-sous-Montmorency

01 34 28 40 40

Seconde vie

Samedi 11 avril, le bâtiment de l'ancienne usine de métallurgie Mécano, qui a connu l'intervention artistique de la plasticienne Véronique Journard dans le cadre du 1 % culturel (cf *En Commun 96*), est officiellement devenu la nouvelle médiathèque Aimé-Césaire et le nouveau centre administratif de la ville de La Courneuve. La médiathèque, 27^e du réseau de lecture publique de Plaine Commune, s'étend sur 3 000 m² et propose aux usagers 50 000 documents de toutes sortes. Cette inauguration a été marquée par la prestation *Water on Mars*, spectacle donné dans le cadre du 8^e festival des Jonglages et la clôture du festival littéraire de Seine-Saint-Denis *Hors Limites* avec l'appropriation par Véronique Aubouy d'*À la recherche du temps perdu* de Marcel Proust.

Maison des Sciences de l'Homme

Les chercheurs en Sciences Humaines et Sociales (SHS), dont les domaines d'exploration concernent la culture, les arts, la société, l'innovation, la santé, la mondialisation et l'étude de la ville contemporaine, ont emménagé dans les locaux de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) à la Plaine-Saint-Denis en mars dernier. Ce lieu, situé tout près du métro Front Populaire, sur le futur site du Campus Condorcet, au-delà de ses activités de recherche, a pour vocation la promotion et la circulation des savoirs en sciences humaines. Ainsi, s'est tenu du 14 au 16 avril le salon Dionys'Hum qui proposait conférences consacrées à la valorisation des SHS, expos photos portant sur l'identité, spectacles et ateliers créatifs. Un événement ouvert au public organisé avec le soutien financier de Plaine Commune, Athéna, CVT Athen, Plaine Commune Promotion et en partenariat avec le département de Seine-Saint-Denis et la ville de Saint-Denis auxquels ont notamment participé Maurice Godelier, président du Conseil scientifique de la MSH, Danielle Tartakowsky, présidente de l'Université Paris 8, Patrick Braouezec, président de Plaine Commune et Didier Paillard, maire de Saint-Denis. Prochains rendez-vous les 29 mai et 5 juin pour des journées d'études liées à la santé.

+ d'info sur www.msh.parisnord.fr
Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord
 20 avenue George-Sand
 93210 La Plaine-Saint-Denis
 Tél. 01 55 93 93 00



2015, année du climat

Du 30 novembre au 11 décembre, Le Bourget accueille la COP21, convention des Nations unies sur les changements climatiques. L'objectif de cette conférence à laquelle assisteront les chefs d'État du monde entier et des milliers de militants est de signer un accord international contraignant permettant de contenir le réchauffement planétaire en deçà de 2 °C. L'enjeu est de taille car à courte échéance, le dérèglement climatique, en plus de provoquer des catastrophes naturelles, aura un impact sur les plus démunis et fragilisés. C'est pourquoi états, collectivités locales et société civile doivent se mobiliser. Plaine Commune, en votant en 2010 un Plan Climat Énergie, s'engage concrètement via 63 actions. À l'occasion de la COP 21, l'agglomération a inscrit ses événements sous le signe du climat : Seine Commune, Savante Banlieue, appel à projets Terre d'Avenir... La thématique Climat sera encore déclinée tout l'été par le réseau des médiathèques. De leur côté, les villes ont aussi initié des actions pour sensibiliser les habitants.

Mobilisation et solidarité citoyenne

Les collectivités souhaitent favoriser les rencontres entre la population et les militants et acteurs associatifs internationaux qui viendront assister à la COP. Pour faciliter l'organisation de ces temps d'échanges, il importe que ceux-ci séjournent sur le territoire. C'est pourquoi, les habitants sont sollicités pour loger les participants à cette manifestation internationale. Une coordination à l'échelle de la région sera mise en place et orientera offres et demandes de logement liées à la Cop21 vers les sites spécialisés. Plus d'infos prochainement.

+ d'info sur www.cop21.gouv.fr
www.plainecommune.fr/agglo/agenda-21/2015-lannee-du-climat/

Calendrier des initiatives

Les expositions **Chaud devant ! Tous mobilisés pour le climat** et **Plaine Commune en 2030** seront visibles à l'occasion de la fête du vélo, de Seine Commune, lors des fêtes de la ville des communes de l'agglomération et tourneront ensuite dans les médiathèques de l'intercommunalité.

- > 22/23 mai : les 24 heures de la biodiversité par le conseil départemental du 93
- > 6/7 juin : fête du vélo
- > 5 juillet : Seine Commune
- > 16/22 septembre : Semaine européenne de la mobilité
- > 25 septembre : accueil du Tour Alternatiba à L'Île-Saint-Denis
- > 8/9 octobre : savante Banlieue à Villetaneuse
- > 12/18 octobre : Semaine du goût à Épinay
- > 29 novembre : marche mondiale à Paris
- > 4 décembre : séminaire international au Stade de France



*Contribuons
à renouveler
les ressources !*



Économie circulaire, énergie renouvelable et développement durable sont les piliers de l'activité propreté de Veolia en Ile-de-France, au travers de ses différents métiers et savoir-faire pour la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation de tous vos déchets.

www.veolia.com

Ressourcer le monde



Fabrik'art, Plaine de graffs

Depuis décembre, 72 jeunes de 11 à 17 ans, habitants des neuf villes de l'agglo, sont engagés dans un projet artistique autour du street art, initié par l'association Rassemblons nos énergies en partenariat avec Cofely Réseaux-Plaine Commune Énergie et les services Jeunesse des villes. Aux côtés de Marko93, graffeur professionnel originaire de Seine-Saint-Denis, et d'animateurs initiés aux tags, les ados s'entraînent aux techniques du graffiti. L'objectif ? Participer au concours Fabrik'art et remporter la dotation de 3 000 € au bénéfice du service Jeunesse de sa ville, permettant la mise en place de nouvelles activités destinées à la jeunesse. Pour ce faire, les apprentis taggers ont participé à une dizaine d'ateliers durant lesquels chacun a réalisé une œuvre. En mars et avril, ces créations ont été exposées dans les villes de résidence des artistes en herbe. Les visiteurs ont pu voter pour leurs deux œuvres favorites. Ce sont donc les 18 pièces lauréates de cette première sélection qui, dans un second temps, sont soumises au public via une exposition itinérante à travers le territoire de Plaine Commune. Chacun peut plébisciter son œuvre préférée soit en remplissant un bulletin mis à disposition sur le lieu d'exposition, soit en cliquant sur « j'aime » sur la page Facebook Fabrik'art93. Enfin, les œuvres des 18 finalistes seront exposées le 3 juin au Museum d'Art et d'Histoire de Saint-Denis. Y seront révélées, en présence d'artistes de street art qui effectueront des performances, les trois réalisations ayant obtenu le plus de votes.



© A. Robin

Une démarche éco responsable

Année du climat oblige, les questions liées à l'environnement sont au cœur du projet dans la mesure où transition énergétique et développement durable sont les thématiques retenues dans le cadre du concours. De plus, ce sont des plaques d'acier inoxydable recyclées d'1m50 x 1 m (utilisées dans les chaufferies des réseaux urbains), fournies par Cofely Réseaux, que les jeunes utilisent comme support de leur création. Par ailleurs, les marqueurs utilisés sont inodores et conçus à base de peinture à l'eau et de pigments naturels.



© DR

Rendez-vous le 3 juin à 16h au Museum d'Art et d'Histoire de Saint-Denis, 22 bis rue Gabriel Péri à Saint-Denis, M°13 Porte de Paris

+ d'info
www.fabrikart.fr

Voter en ligne sur www.facebook.fr/fabrikart93

La cité des marmots

Rendez-vous le 30 mai avec 16 classes de primaire d'Aubervilliers, La Courneuve, Stains, Épinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine, Villetaneuse et Saint-Denis pour le concert annuel *Marmots et Griots* organisé par Villes des Musiques du Monde. Cette année, cap sur la Louisiane. Pendant trois mois, les élèves participent à un atelier chant hebdomadaire encadré par un intervenant spécialisé en pratique vocale. À ses côtés, les enfants découvrent la culture musicale du sud-est des États-Unis et s'initient à l'anglais en interprétant des œuvres en version originale. Ils reçoivent aussi la visite de Zaf Zapha et Laurent Gachet, respectivement compositeur et metteur en scène du *Nola Black Soul*, un spectacle retraçant le parcours initiatique d'un jeune héros louisianais. Pour le concert, la chorale des enfants sera accompagnée des musiciens du Nola et de l'orchestre *Le Cap to Nola*.

La cité des Marmots-Le Nola Black Soul, spectacle jeune public dès 7 ans, samedi 30 mai à 14h30 et à 18h à l'Embarcadère, 5 rue Edouard-Poisson à Aubervilliers. M° Front Populaire. Tarifs : 5 €, gratuit - 8 ans. Durée : 50 min. Réservations : 01 48 36 34 02.

Seine Commune, 12° du nom

Dimanche 5 juillet, lancement de la saison estivale avec la nouvelle édition de Seine Commune. Cette année, en écho à la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques organisés à Paris en décembre, la manifestation aura pour thématique le Climat. Comme à l'accoutumé, diverses animations, dont des promenades en péniche, raviront petits et grands, des stands de restauration seront dressés et pour clôturer la journée, bienvenue sur la piste de danse !

Seine Commune, dimanche 5 juillet de 11 heures à 20h. Parc départemental de L'Île-Saint-Denis, quai de la Marine, gare RER D/transilien Saint-Denis + navette gratuite (départ : arrêt de bus 274). Entrée libre.

+ d'info

www.plainecommune.fr/decouvriSortir/les-grands-evenements/seine-commune/

Les Espaces Maison de l'emploi de Plaine Commune

Créée en 2006, la Maison de l'emploi (MDE) propose gratuitement aux habitants un service optimisé en matière d'emploi et d'insertion professionnelle. Y sont proposés aux demandeurs d'emploi, jeunes diplômés, élèves en formation, salariés et entreprises, services et conseils (documentation sur les métiers, préparation aux entretiens de recrutement...). Plus de 9 000 jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire sont accompagnés individuellement par les conseillers des missions locales. Le PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi) offre aux personnes très éloignées de l'emploi un soutien dans leur parcours d'insertion. 8 000 bénéficiaires du RSA sont également accompagnés individuellement par leur chargé(e) d'insertion dans les projets de ville RSA. Des animateurs spécialisés proposent des ateliers collectifs sur inscription préalable et il n'est pas obligatoire d'habiter dans une ville pour suivre un atelier programmé dans une autre ville de l'agglo. Enfin, les cyber-bases des MDE sont équipées d'ordinateurs en libre-service.

Plateforme
Ressources
Humaines

(POUR LES ASSOCIATIONS
ET TPE)



Mobili
acteur

LES CLAUSES
1 084 BÉNÉFI



LA MAISON DE L'EMPLOI



BUREAUX



Charte
entreprise
territoire

LIBRE ACCÈS

- DOCUMENTATION
- CYBER BASE-EMPLOI
- ATELIERS RECHERCHE D'EMPLOI ET PROJET PROFESSIONNEL
- SERVICE D'AMORÇAGE DES PROJETS

SERVICES



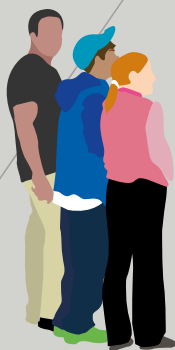
ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ



Accueil mutualisé

- MISSION LOCALE
- PROJET DE VILLE RSA
- PLIE

La MDE est ouverte
à tous les habitants,
parmi lesquels
les demandeurs d'emploi



Insertion des entreprises économiques

D'INSERTION :
MAISON COMMUNE EN 2014



Forums Emploi

1 500 VISITEURS



Parrainages vers l'emploi

5 ÉDITIONS PAR AN

Sur le territoire

Au sein de la MDE

OUVERT :

- POUR LES JEUNES DE MOINS DE 26 ANS
- POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA
- POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS AU PLIE
- POUR LES PORTEURS DE PROJETS



La Direction Emploi Insertion compte 130 agents dont 90 % sont basés dans les Espaces Maison de l'emploi. Ce personnel a, en 2014, reçu 22 304 personnes, organisé 60 opérations – initiatives recrutements et formations –, et contribué à l'embauche d'habitants via 156 projets de construction et de transports sur le territoire.

+ d'Info
sur plaine
commune
.fr

www.plainecommune.fr/au-quotidien/chercher-un-emploi/maison-de-lemploi

ZOOM

L'année est rythmée par diverses opérations permettant de mobiliser les entreprises du territoire et de les sensibiliser au recrutement local.

• **Les Forums emploi** : plusieurs forums sont organisés chaque année :

- **Les Rencontres pour l'Emploi** (deux fois par an, au printemps et en automne, alternativement sur chacune des 9 villes du territoire), s'adressent à tous, demandeurs d'emploi, étudiants et salariés. Une quarantaine d'entreprises et une dizaine de centres de formation reçoivent les 1 500 visiteurs qui se déplacent à chaque édition et réalisent 150 recrutements effectifs.
- **Les Quartiers de l'alternance** (5 fois par an au cœur des villes, près des marchés ou encore devant les hôtels de ville) rassemblent des entreprises partenaires, organismes de formation et acteurs de l'emploi pour promouvoir l'emploi au travers de la formation en alternance. Tous les secteurs d'activité et tous les niveaux sont représentés, du bâtiment au commerce, et du CAP au Master 2.
- **Les Rencontres Jeunes Diplômés** (deux fois par an, en été et en hiver), en partenariat avec l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), font se rencontrer des jeunes diplômés à la recherche de leur premier poste et des recruteurs. Les candidats, de niveau bac à bac + 5, sont sélectionnés en fonction des postes proposés par les entreprises et convoqués pour des entretiens avec les responsables de recrutement.

• **Les clauses d'insertion** : à chaque grand chantier réalisé sur l'une des neuf villes de Plaine Commune, les clauses d'insertion permettent le recrutement en contrat d'insertion de demandeurs d'emploi en difficulté du territoire. En 2014, sur 156 chantiers (construction du siège de SFR, des lignes de tramway, rénovation urbaine...), ce sont 1084 personnes qui ont ainsi accédé à un emploi, principalement dans le secteur du bâtiment.

• **Les opérations de parrainage** entre un futur salarié et un cadre d'entreprise. Le parrainage est signé pour 6 mois durant lesquels le filleul rencontre une fois par mois son parrain et met en place avec lui réseau et réflexes professionnels.



The logo for ENTRA, featuring the letters 'ENTRA' in a bold, white, sans-serif font. The letters are contained within a yellow rectangular box with a thin white border. The 'E' and 'R' are connected to the box's border, while the 'N' and 'A' are not.

ENTRA

A nighttime photograph of a city street next to a river. The street is illuminated by a series of low-profile, ground-level lights that create a warm, yellow glow. The lights are reflected in the water of the river. In the background, a bridge with lights is visible against the dark sky. The overall scene is a well-lit urban environment.

**L'ENTREPRISE RATIONNELLE
D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES**

A daytime photograph of a city street. The street is lined with modern, black streetlights. The sky is blue with some clouds. There are several cars parked along the street and buildings in the background. The overall scene is a well-lit urban environment.

**102 bis, rue Danielle Casanova - 93300 AUBERVILLIERS
Tél. 01 48 11 37 50 - www.entra.fr**

Métropole du Grand Paris

Transports, logements, équipements...

Comment la création de la MGP
va-t-elle influencer sur le devenir du
territoire de l'agglomération ? ▶

La Métropole du Grand

Au 1^{er} janvier 2016 entre en vigueur la Métropole du Grand Paris (MGP). Ses compétences, son mode de fonctionnement, ses ressources, sont encore en débat au parlement. Et Plaine Commune dans tout ça ?

La MGP en chiffres

La Métropole du Grand Paris, sous forme d'EPCI (intercommunalité) à fiscalité propre, regroupe Paris et les villes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ainsi que quelques villes « optionnelles »*, soit

129 communes

19 EPCI
(communautés de communes ou d'agglomération)

6,9 millions d'habitants

348
élus (en l'état actuel du projet de loi)

Le cadre légal

Outre la création des nouvelles régions, la réforme territoriale est régie par 2 textes de loi :

- La loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles) promulguée le 27/01/2014, qui crée, entre autres, la Métropole du Grand Paris, avec remplacement des intercommunalités existantes, dont Plaine Commune, par des « territoires » sans statut juridique et la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République).
- Depuis septembre 2014, une mission de préfiguration (regroupant des communes et intercommunalités et co-présidée par le préfet de région et le président du syndicat Paris métropole) étudie les conditions de la mise en œuvre de la Métropole du Grand Paris. En octobre 2014, un texte voté à 94 % en son sein proposait des modifications à la MGP respectant plus le « pouvoir d'agir » des communes et intercommunalités existantes.
- Pendant le débat sur la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), débattue au Parlement (adoption prévue en juillet), le gouvernement a proposé, sous forme d'amendement, une nouvelle mouture de la Métropole dans laquelle les territoires (appelés Etablissements Publics Territoriaux – EPT –, intercommunalités regroupant au minimum 300 000 habitants) retrouvent un statut juridique. Le débat se poursuit avec la proposition des élus de la mission de préfiguration sur la capacité d'action et de financement des territoires.

Qui va faire quoi ?

Dans l'état actuel des textes, les compétences se répartissent ainsi :
La Métropole traitera, dans le cadre de transferts progressifs, de l'aménagement métropolitain, de l'habitat, du développement et de l'aménagement économique social et culturel et, dans ces domaines, d'opérations identifiées comme étant d'intérêt métropolitain, ainsi que des infrastructures de même niveau (hors transports qui sont du ressort de la Région).

Les Territoires agiront, dans le cadre de compétences transférées par les villes, et dans les domaines qui ne seront pas « d'intérêt métropolitain », en matière d'aménagement (Plans locaux d'urbanisme, restructuration urbaine, foncier), d'habitat (amélioration du patrimoine, administration des OPH), de développement économique, social et culturel, de politique de la ville (contrat de ville), d'équipements et d'action sociale d'intérêt territorial.

Finances : des ressources incertaines

Dans une période transitoire (2016/2020) les ressources liées aux taxes économiques seront partagées : la cotisation foncière des entreprises (CFE) ira aux Territoires, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) ira à la MGP. Ces ressources iront intégralement à la Métropole en 2021, disposition qui fait débat. Les Territoires dépendront ensuite des versements des villes. Le devenir des différentes dotations et fonds de compensation est encore incertain.

Ils ont déclaré

« La Métropole du Grand Paris doit se faire à partir des dynamiques territoriales existantes ».

Patrick Braouezec, président de Plaine Commune
L'Humanité 22/07/2013

« La métropole sera forte si elle s'appuie sur des territoires forts ».

François Lucas, préfet, directeur de la mission de préfiguration de la MGP
La Gazette.fr 21/04/2015

Paris et nous (à suivre !)

La mauvaise surprise des OIN**

En plein débat sur la Métropole, le gouvernement a annoncé la mise en place d'Opérations d'Intérêt National (OIN) en matière de logement. Ce dispositif permet à l'Etat de passer par-dessus toutes les collectivités et de décider d'opérations d'aménagement dont il assure lui-même la réalisation. Ces OIN visent à construire rapidement 200 000 logements en Île-de-France. On peut comprendre cette initiative là où les villes tardent à assumer leurs responsabilités en la matière. On la comprend moins sur le territoire de Plaine Commune où les OIN concerneraient plusieurs sites : Pleyel et La Plaine (11 000 logements), le parc départemental Georges-Valbon à La Couneuve (24 000 logements en partie sur le parc), le Fort d'Aubervilliers (4 800 logements)***.

Or, le territoire de Plaine Commune est celui qui construit déjà le plus de logements dans la région. Et le contrat de développement territorial (CDT), signé entre l'État, Plaine Commune et les neuf villes, en 2014, prévoit la construction de 4 200 logements par an. Les dizaines de milliers de logements imposés par les OIN viendraient heurter cette programmation concertée en amont et les équilibres des projets (écoles, espaces verts, équipements adaptés). Ces mesures risquent d'imposer de nouvelles contraintes aux « élus bâtisseurs » que sont les maires et les élus de Plaine Commune.

En outre, les OIN ne sont-elles pas contradictoires, dans leur principe, avec la mise en place de la Métropole présentée comme devant résoudre les problèmes du logement à la bonne échelle ?



Cet article fait état de la situation début mai. Des débats à venir mi-mai au Sénat et à l'Assemblée nationale peuvent encore faire évoluer le dossier. Les prochains numéros d'En Commun ne manqueront pas de se faire l'écho des éventuelles évolutions.

Vrai ou faux ?

« **La réforme territoriale réduit le « millefeuille » institutionnel** »

Faux : avec la métropole, un étage intermédiaire s'ajoute aux institutions existantes : soit, pour le citoyen francilien : commune, territoire, département, métropole, région et Etat. La disparition des départements est évoquée. Raison de plus, si elle est effective un jour, pour donner un réel pouvoir et des moyens financiers aux territoires.

Vrai ou faux ?

« **Avec la MGP les communes auront leur mot à dire à l'échelle du Grand Paris** »

Vrai et faux : vrai en apparence car des élus de chaque ville siègeront, selon le texte actuel, au conseil métropolitain. Faux, car le poids d'un ou de deux élus au sein d'une assemblée de 350 sera faible. Le véritable pouvoir ne résidera-t-il pas alors chez quelques élus (président, vices présidents) et surtout dans les grandes directions administratives qui gèreront les dossiers ?

Vrai ou faux ?

« **La Métropole du Grand Paris signifie la disparition de Plaine Commune** »

Faux : Plaine Commune restera sous forme d'Établissement Public Territorial (EPT), syndicat intercommunal avec des compétences (voir ci-contre). La forme du statut des Territoires ainsi que leur financement et leurs capacités d'agir restent un débat.

(*) Villes des départements 77, 78, 91, 95 frontalières avec la MGP ou membres d'intercommunalités à cheval sur un département de la petite couronne ou limitrophes de l'aéroport d'Orly, ayant délibéré pour l'adhésion à la MGP.

(**) Opérations d'Intérêt National

(***) Ces chiffres varient selon les sources. Mais ils indiquent l'échelle des OIN.

Quelques questions posées par la création de la métropole

Dans le cadre du contrat de développement territorial, l'aménagement rééquilibré au Nord du territoire prévoit, notamment, une urbanisation autour des gares de la tangentielle SNCF.



Les berges de Seine à Épinay



Le contrat de développement territorial est empreint d'objectifs élevés en matière d'écologie urbaine. Les trames vertes et bleues, telles qu'initialement prévues, sont fortement réduites par les projets d'opérations d'intérêt national. Qu'en sera-t-il avec la mise en place de la Métropole ?







Le Contrat de Développement Territorial prévoit notamment la création de la gare Saint-Denis Pleyel, point de jonction des futures lignes du métro Grand Paris Express, qui serait reliée à la station de RER D Saint-Denis/Stade de France via une passerelle.

▲ La future gare Saint-Denis Pleyel

Les travaux de la future gare tangentielle nord de Stains-La Cerisaie

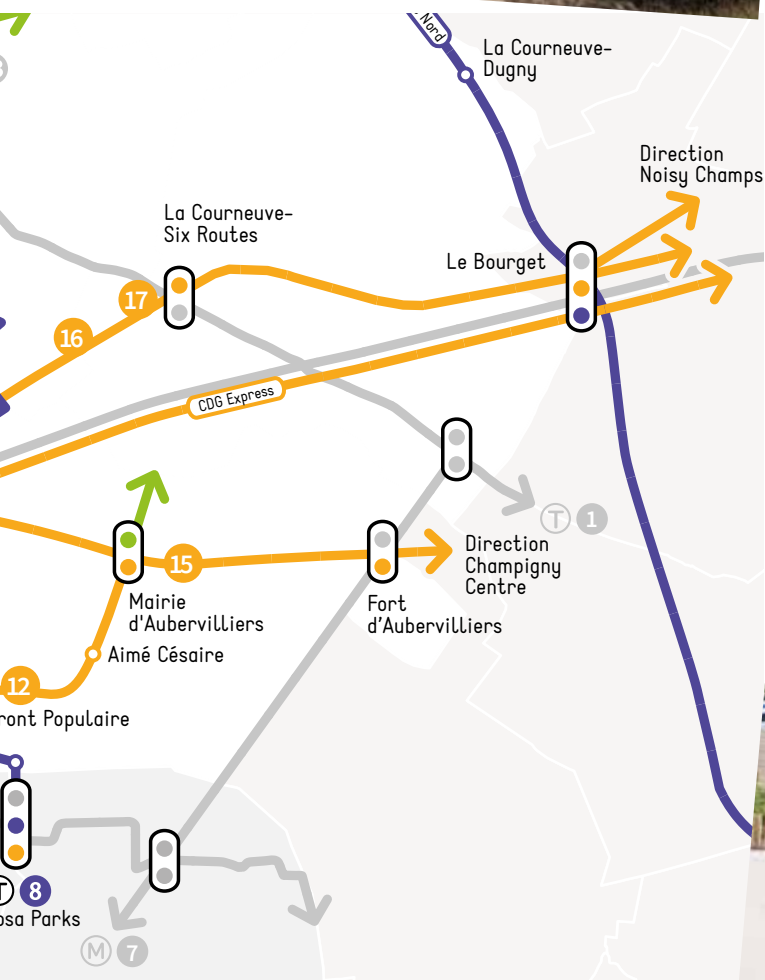


-  Lignes existantes
-  Futurs métros et RER
-  Futurs tramways et tram-trains
-  Demandes de la Communauté d'agglomération

Dans le cadre du contrat de développement territorial, Plaine Commune, les villes de l'agglomération et l'État se sont engagés à construire 4 200 logements par an. Le cadre institutionnel mis en place au 01/01/2016 permettra-t-il de tenir ces objectifs ?



▲ La résidence Les Clos à La Courneuve



Depuis une dizaine d'années, la rénovation urbaine mobilise les énergies de Plaine Commune et des villes pour la rénovation des quartiers. Comment ces actions vont-elles se poursuivre dans le nouveau cadre institutionnel ?



© Virginie Saloy/Ville de La Courneuve

▲ La résidence Salengro rénovée à La Courneuve

Les projets portés par les villes et Plaine Commune à travers le Contrat de Développement Territorial trouveront-ils, dans le cadre de la Métropole, les moyens de se réaliser ?

Les Assises du Grand Pari(s) de Plaine Commune seront l'occasion d'échanger sur ces questions (et d'autres...). Tous les habitants et acteurs du territoire sont invités à prendre part à ces débats tant le 6 juin (pour le lancement) à la maison des Sciences de l'Homme que les prochains mois dans les quartiers et sur Internet (www.plainecommune.fr).

Infographie : agence Sennse
 Reportage photos : Pierre Le Tulzo

Les Assises du Grand Pari(s), votre avis nous intéresse

**Les Assises 2015
ou la démocratie
participative en
live. Des temps
de rencontres
entre habitants,
usagers et
salariés du
territoire qui sont
conviés à débattre
sur le projet
métropolitain.
L'occasion
pour chacun
de s'informer
sur l'état
d'avancement de
la Métropole du
Grand Paris et de
faire entendre sa
voix.**

► Par **Claude
Bardavid**

la date

06/06

Assises 2015 :
premier rendez-
vous le 6 juin

Consulter et recueillir l'avis des habitants sur les projets développés par la Communauté d'agglomération est une démarche intrinsèque à Plaine Commune. Ainsi, dans le cadre des programmes de rénovation urbaine, les projets sont soumis à l'avis des habitants à l'occasion de réunions publiques. Des espaces d'échanges et de réflexion sont mis en place, à l'image du Conseil de développement. Enfin, des outils ont été créés pour donner à voir, faire comprendre et partager le projet de territoire et l'évolution de la ville, comme les balades urbaines ou le blog « dialogue citoyen ». Les 9 villes de l'agglomération ne sont pas en reste avec l'organisation de conseils de quartier et l'existence de centres socio-culturels. À Plaine Commune, on cultive activement la participation citoyenne ! Une politique initiée dès 2001 avec les premières Assises, les Forums ou encore le colloque « Au centre, la banlieue ». Les Assises 2015 s'inscrivent dans cette dynamique et ont pour objectif de traiter avec les résidents et acteurs du territoire du projet métropolitain.

Nul autre territoire en Île-de-France ne connaît les mutations engagées et à venir sur Plaine Commune ! Des dizaines de chantiers : constructions de bureaux, de logements, aménagements urbains, création de lignes et gares liées aux transports publics... Sans oublier l'annonce de la candidature de Paris-Seine-Saint-Denis aux JO 2024 ! Tout cela fait de Plaine Commune un acteur essentiel du futur Grand Paris.

Dans ce contexte, les Assises 2015 prennent une coloration particulière. L'enjeu est d'informer les habitants, usagers et salariés du territoire de l'état



d'avancement du projet de Métropole du Grand Paris (MGP), aborder les domaines impactés par la structuration de la Métropole et solliciter l'avis du public ainsi que son implication dans la mise en œuvre de la MGP. En clair, Plaine Commune souhaite une expression forte de ses habitants sur le devenir du territoire au prisme de la création de la Métropole. Quelle politique pour le logement, les transports ? Comment lutter contre les inégalités ? Quelle voix pour chacun dans une métropole de 7 millions d'habitants ? Seront parmi les questions débattues à l'occasion de ces rencontres.

Des Cahiers citoyens

Le **6 juin** marquera le lancement des Assises 2015 au sein de la Maison des Sciences de l'Homme à Saint-Denis*. Sont conviés élus, habitants, acteurs culturels et économiques de Plaine Commune dans le but d'échanger en ateliers ou en réunion plénière. À cette occasion, un appel à volontaires sera lancé afin de constituer un groupe chargé de la rédaction des Cahiers citoyens, supports des remarques des habitants. Ainsi, pendant plusieurs mois, le groupe de volontaires via les Cahiers citoyens sera le vecteur des contributions de la société civile au projet métropolitain. Il y aura autant de Cahiers citoyens que de questions abordées par les élus. Chaque support devra proposer des réponses argumentées avec identification des limites et s'engager sur des propositions. En fin d'année, l'analyse du contenu de ces cahiers fera l'objet d'une restitution publique. Les Cahiers citoyens seront ensuite remis officiellement par les élus à la Métropole du Grand Paris.

* Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord
20 avenue George-Sand
93210 La Plaine-Saint-Denis
Tél. 01 55 93 93 00
www.mshparisnord.fr
Le 6 juin de 13h30 à 18h

Balades urbaines

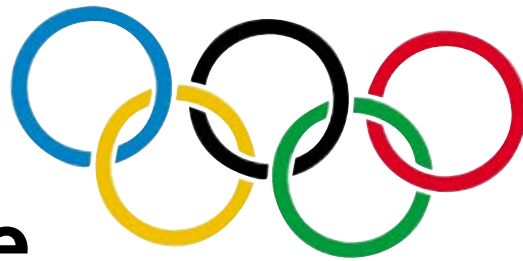
En amont de la création de la Métropole, Plaine Commune vous propose de réfléchir aux frontières – quartier, ville, interco, Grand Paris – et les explorer à l'occasion de balades urbaines.

Saint-Denis, terre d'artisanat et de commerce, samedi 6 juin : départ à 11h30 parvis de la basilique.

Regards croisés d'habitants sur l'évolution de leur ville, samedi 20 juin : départ à 16h de la Mairie de Saint-Ouen, arrivée bar La Pétanque 9 place de la Libération à L'Île-Saint-Denis.

Durée : 2h30. Détails : www.Plainecommune.fr/balades-urbaines

Inscription préalable conseillée aux 01 55 93 49 51 ou balades-urbaines@plainecommune.com.fr



JO 2024 : Plaine Commune dans les starting-blocks

Une première étape vient d'être franchie avec le vote par le Conseil de Paris d'un vœu soutenant l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024. Partenaire de la capitale, Plaine commune ne manque pas d'atouts.

► Par Claude Bardavid

On serait fier d'accueillir les Jeux

« La tenue des JO en Seine-Saint-Denis serait de nature à transformer le territoire et à accélérer des réalisations. Ce serait la garantie que les délais annoncés, notamment pour la construction du Grand Paris Express, seraient tenus. Le 93 serait enfin considéré, il serait un territoire qui compte, on serait fier d'accueillir les Jeux ».

Patrick Braouezec, président de Plaine Commune,
Le Parisien, édition du 13 avril 2015.

Personne n'a oublié, après déjà deux échecs en 1992 et 2008, la candidature malheureuse de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques d'été 2012. Une nouvelle fois, Paris repart au combat et s'apprête à déclarer officiellement sa candidature en septembre. En vue de cette édition 2024, Paris aura pour principaux concurrents les villes de Hambourg, Rome et Boston. Dans son discours aux conseillers de Paris mi-avril, Anne Hidalgo, maire de la Capitale, soulignait l'existence d'une aventure à construire entre Paris et la Seine-Saint-Denis et précisait : « *Il faut considérer la réduction des inégalités territoriales et la consolidation de la cohésion sociale. Les Jeux sont un moyen d'aller plus vite et plus loin dans tous les domaines où nos concitoyens souhaitent des avancées concrètes* ». La reconnaissance du territoire séquanodionysien, sa situation géographique stratégique, sa population jeune, ses infrastructures existantes et la présence du Stade de France en font un partenaire privilégié pour l'organisation de cette future olympiade.

Un accélérateur de décisions

La désignation de Paris-Seine-Saint-Denis comme organisatrice des JO 2024 permettrait, sur le territoire, la réalisation à court terme de projets d'aménagements en matière de transports, de logements, d'équipements sportifs et, par effet ricochet, pourrait avoir une incidence positive sur l'emploi. Dès 2004, alors que Paris était en lice pour l'organisation des JO 2012, un complexe aquatique olympique était envisagé à proximité du Stade de France. Si la candidature française est retenue, la construction d'un tel équipement durable, au-delà des JO, bénéficierait aux clubs, associations, scolaires et habitants de Plaine Commune. Des compétitions internationales pourraient également y être organisées. L'attribution des

Jeux entraînerait aussi l'accélération d'importants projets dans le domaine des transports, en particulier la construction des lignes 15 et 16 du métro, parties du Grand Paris Express (GPE) et le prolongement au sud du T8. D'une longueur de 75 km, le GPE prévoit de parcourir toute la métropole et de permettre des déplacements de banlieue à banlieue sans transiter par Paris centre. Le T8 prolongé relierait, quant à lui, Épinay et Villetaneuse à Paris au niveau de la station Rosa Parks. Des correspondances sont prévues avec de multiples lignes de métro, RER et trams. Concernant la future gare Saint-Denis/Pleyel, elle sera connectée aux lignes 14, 15, 16 et 17 du GPE ainsi qu'au RER D. Une connexion entre les quartiers La Plaine et Confluence Pleyel via un franchissement aérien passant au-dessus des voies SNCF est sérieusement envisagé. Le complexe sportif de Marville situé à Saint-Denis pourrait faire l'objet d'une rénovation pour accueillir des compétitions.

En cas d'attribution des JO, Paris-Seine-Saint-Denis devra être en mesure d'accueillir 15 000 athlètes et autant d'accompagnateurs accrédités et Officiels. Pour cela, la construction d'un village olympique et d'un centre de presse international sont indispensables. Plaine Commune est en mesure de proposer des terrains à Saint-Denis, mais ce choix est, bien entendu, de la responsabilité du Comité National Olympique et Sportif Français chargé de préparer cette candidature. Enfin, le Stade de France, qui a vécu son baptême du feu lors du Mondial 98, serait un parfait écrin pour la cérémonie d'ouverture et les compétitions d'athlétisme et de football.

Erratum : La Rédaction présente ses excuses à Adolphine Koulouda dont l'identité ne correspondait pas à la photo dans le n°96 de *En Commun*.

casting



Christophe Pécoul, directeur et enseignant à l'école élémentaire Pef à Saint-Ouen



Charlène Guicheron, webdesigner, cofondatrice de N-Sens création de sites web, La Courneuve



Matthias Poignavent, chef de projet Direction Voirie et Déplacements à Plaine Commune



Farida Bouazouz, comité de rédaction du journal des centres sociaux Les Pipelettes et usager de l'arobase, Pierrefitte



Anne-Marie Morice, directrice de Synesthésie, site sur l'art contemporain et les nouvelles technologies, Aubervilliers



Laurent Callonec, adjoint technique cinéma L'écran à Saint-Denis et consultant, Saint-Denis

contexte

Après l'univers de la recherche, l'industrie et le monde de l'entreprise, depuis une quinzaine d'années, le numérique a investi notre vie quotidienne, la maison, l'école... Dorénavant l'informatique est partout, tout le temps. Nous y avons recours quotidiennement sans même y penser. Les jeunes générations, quant à elles, sont tombées dedans dès le plus jeune âge. Outil de tous les possibles pour certains, menace des libertés pour d'autres, l'outil numérique fait couler beaucoup d'encre. Sans oublier les experts des questions d'emploi qui estiment que de 25 à 50 % (source : Université d'Oxford) des emplois actuels sont amenés à disparaître d'ici 10 ans en raison du développement encore à venir de l'informatique. La rédaction d'*En Commun* a souhaité donner la parole à des acteurs et habitants du territoire sur leur usage des outils informatiques et leur impact dans leur vie professionnelle et personnelle au quotidien.

► **Propos recueillis par Ariane Servain.**



Interpellée par les mutations sociétales, notamment en matière d'emploi, entraînée par l'essor constant du numérique, Plaine Commune a engagé une démarche de réflexion prospective sur cette question avec des agents de l'agglomération. Ainsi, outre un débat portant sur « Travail, emploi, automatisation » animé par le philosophe Bernard Stiegler, fin janvier au Théâtre Gérard-Philipe, un comité technique chargé d'étudier les enjeux et anticiper les transformations liées au développement des nouvelles technologies dans tous les domaines, a été formé.

Le numérique

« Dès le début des années 80, si l'on avait la chance d'être immergé dans ce milieu, on pressentait que l'avènement des robots, la réalité virtuelle étaient inéluctables et que le monde en serait transformé. Tous les prémices étaient déjà là ». **Anne-Marie**

« Une amie me suggérait ce matin de me faire mes courses en ligne et les récupérer auprès du service « drive ». C'est vrai que ça fait gagner du temps et que, dans certains cas pour les femmes enceintes par exemple, c'est un bon recours. Mais ça contribue à supprimer des emplois. Tout comme les caisses automatiques ». **Farida**

« Entre 2008 et aujourd'hui, on est passé de 0 à 99,9 % des salles de cinéma équipées en projecteur numérique. La balance a vraiment eu lieu entre 2008 et 2011, une transition expresse qui s'explique par la pression des distributeurs. Cette informatisation massive des cabines de projection a nécessité une adaptation rapide et parfois douloureuse des projectionnistes ». **Laurent**

« Des emplois disparaissent mais d'autres se créent. Avec Internet, on observe un changement radical des habitudes d'achat. Plus de contraintes de monnaie ou de local occasionnant des frais. C'est plus incitatif quant à l'opportunité de créer son entreprise. Plaine Commune est l'un des territoires connaissant le plus de créations d'entreprises. On est dans une dynamique de créer son propre emploi ». **Charlène**

« Prenons l'exemple des chauffeurs de véhicule de tourisme. Une appli, un véhicule localisé à proximité : en termes d'efficacité de service, c'est très qualitatif. Mais, par rapport aux taxis officiels, les conditions de travail sont nettement dégradées. Le chauffeur ne négocie pas ses tarifs, est dépendant de la plateforme de mise en relation et des commentaires des clients qui peuvent directement l'impacter ». **Matthias**



change nos vies

le débat

« Pendant Internet permet de mieux s'informer, d'être plus pointu sur ce que l'on veut ». **Anne-Marie**

« Pour ma part, dans la découverte de nouvelles créations, soit une relation m'en parle soit je le découvre par hasard sur le web. Mais le hasard sur le web est de plus en plus dur à générer. Les modèles alternatifs existent en fait très peu. La théorie veut que l'on ait accès plus facilement à la culture, et à une source plus diversifiée de la culture, grâce à Internet. En fait, ce qui est proposé, c'est soit le plus vu, soit le plus rentable ». **Matthias**

« La correction collective au tableau reste toutefois indispensable pour l'esprit de classe. Il faut rester vigilant quant à l'individualisme que génère l'utilisation des outils numériques ». **Christophe**

« On observe à tout âge un phénomène de dépendance : chacun est focalisé sur sa tablette, son téléphone portable. Ça limite le vivre-ensemble : il faut retrouver de la communication, de l'échange direct ». **Farida**

« On a tous les clés pour dire stop à un moment. Trop de gens sont dans la consommation de l'information, oublient de réfléchir. Or les outils numériques, pour être des relais efficaces, nécessitent de la part de l'utilisateur de réfléchir, chercher, trier... ». **Charlène**

« Pour ma part, je gagne du temps au quotidien en utilisant les outils informatiques. Je consulte mes comptes, paie mes factures, même la cantine via l'espace citoyen... Le numérique a aussi simplifié les communications : on peut téléphoner à l'étranger facilement et gratuitement ». **Charlène**
« C'est grâce à mon GPS que j'ai trouvé le 6B aujourd'hui ! » **Farida**

« Les élèves de ma classe font partie d'un programme de test et disposent de tablettes. Leur utilisation vient en complément de l'enseignement traditionnel. L'outil numérique contribue à l'autonomie des élèves : ils s'entraînent individuellement sur des sites d'exercices et savent immédiatement si leur réponse est bonne. Ils peuvent ainsi s'auto-corriger dans la foulée. Le temps gagné sur l'écriture des énoncés est consacré à la mise en application. Le recours à la tablette est encore plus probant pour les élèves en difficulté ou lents qui ont enfin le temps de réfléchir à la notion à acquérir plutôt que de trimer sur la copie. Et, pour l'enseignant, plutôt qu'une pédagogie frontale, on peut vraiment appliquer une pédagogie différenciée, avancer au rythme de chacun ». **Christophe**

« On parle d'une génération web, mais en fait, il s'agit d'une génération de consommateurs d'Internet ! Pas d'utilisateurs ». **Christophe**

« C'est un problème d'éducation à l'usage de l'outil. C'est encore de la magie pour beaucoup. Il n'y a pas de sentiment de contrôle ou d'action. Il y a un important travail de formation et de maîtrise à mettre en place ». **Laurent**

« Il faut redonner à l'outil numérique sa fonction collaborative, sa mission de partage. Il faut renouer avec l'idée du fonctionnement en réseau ». **Anne-Marie**

Prochain rendez-vous le 9 juin à 18h30.
Thème : la Métropole du Grand Paris.
L'Atelier, 6bis quai de Seine à Saint-Denis



M. Chat nous échappe !

Thoma V. artiste « muraliste »

Si Plaine Commune était...

Un qualificatif ?

Populaire !

Une qualité ?

Le socialisme. Dans l'esprit communautaire, partage.

Une couleur ?

Kaki camouflage : c'est la couleur que l'on obtient lorsque l'on mélange toutes les nuances.

Un animal ?

Un mammifère bipède.

Un lieu emblématique ?

La médiathèque publique : lieu de culture et de laïcité.

Un objet symbolique ?

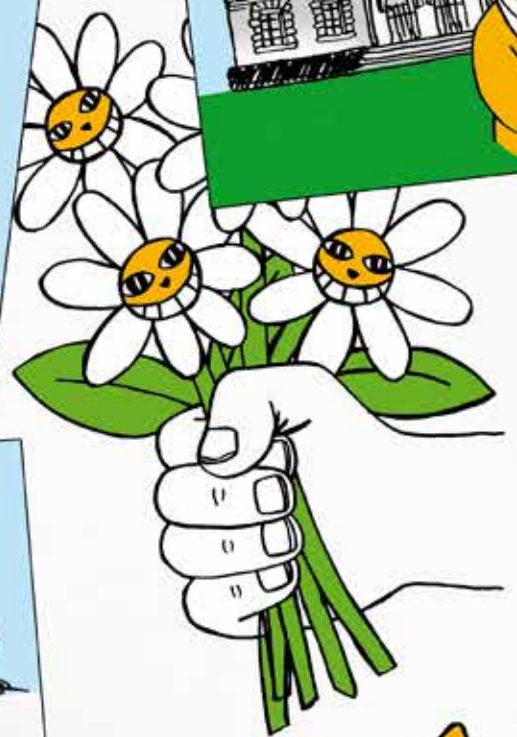
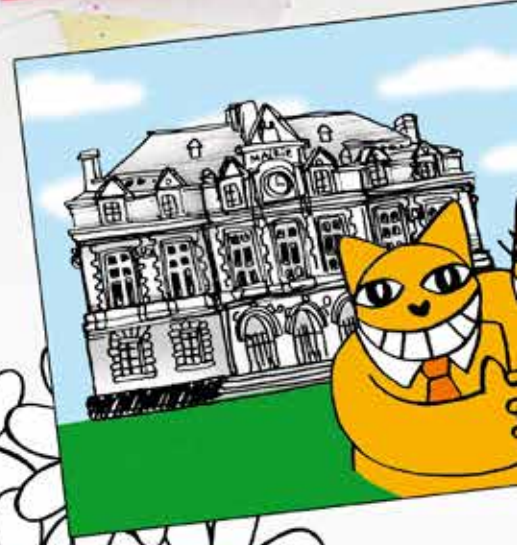
Un HLM...

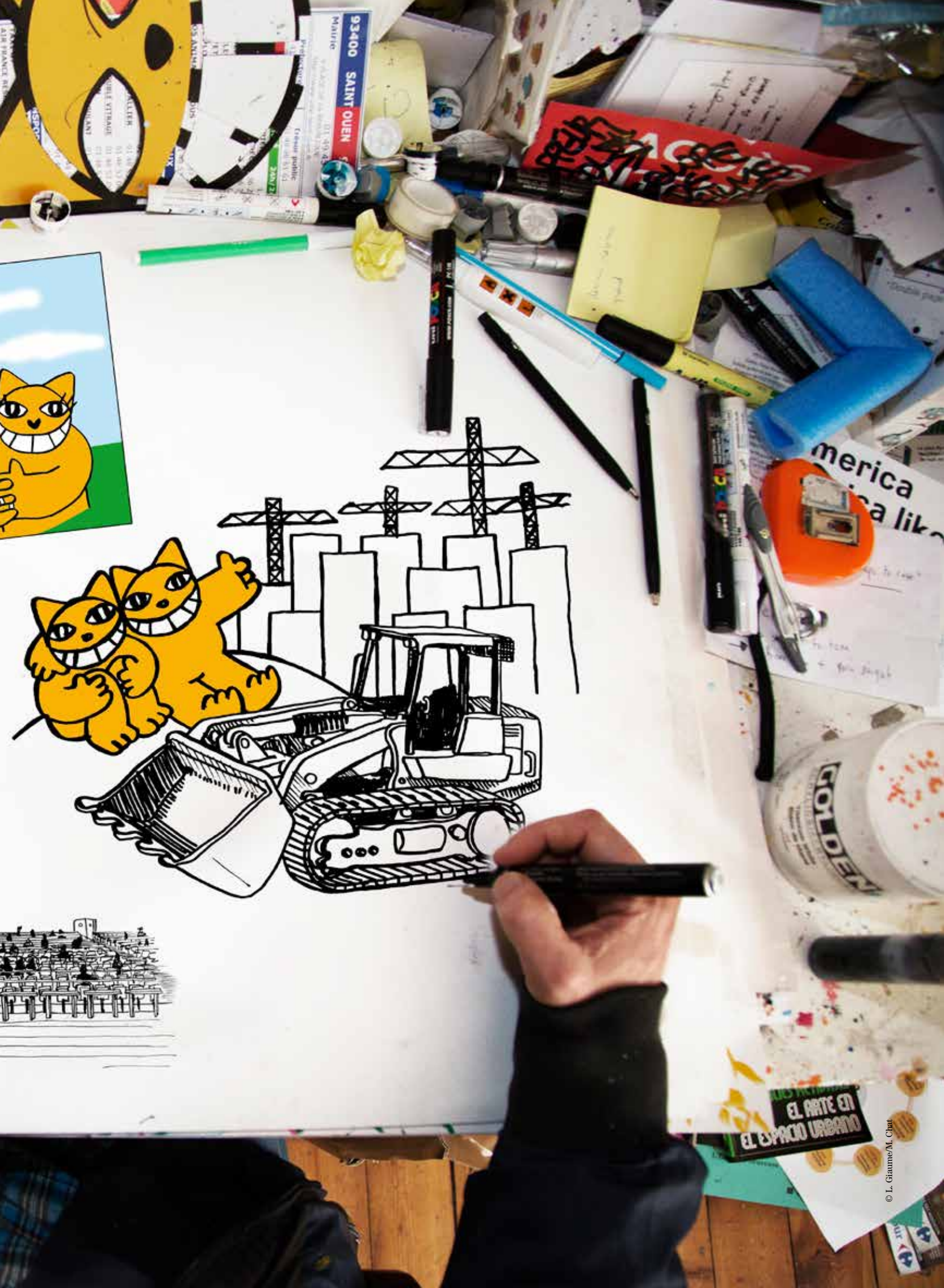
Vendredi après-midi. Dans moins d'une heure, nous avons rendez-vous avec Thoma V. Coup de téléphone : M. Chat au bout du fil. Quart d'heure de folie du Chat : « [Il sera] en retard, ne sait pas comment s'organiser, rappelle plus tard... ». Si la notoriété d'un artiste se mesure à la difficulté de le rencontrer, M. Chat joue dans la cour des grands. « Pas du tout !, s'insurge-t-il. C'est juste que je suis nul en organisation et que les interviews, ça m'angoisse... Ça nécessite de se dévoiler

et je crains l'introspection ». Nous voilà bien, M. Chat rêve de « lire quelque chose encore jamais écrit sur lui » mais ne veut pas ôter son masque. Qui a dit que le chat était un animal domestique ? Après trois rendez-vous manqués, du jeu du chat et de la souris, nous voici passés à TéléChat, l'entretien se fera par téléphone. Soit... Thoma V. / M. Chat, qui du créateur ou de la créature, du trentenaire bouclé ou du digitigrade orange ?

M. Chat a, en une vingtaine d'années, conquis la France et les capitales européennes, laissant son empreinte comme autant de clins d'œil poétiques et messages engagés. Il a aussi envahi la capitale. De la Porte de Clignancourt à Saint-Ouen, où se situe sa tanière, à la Porte d'Orléans, ville où il a vu le jour, le sourire enjôleur du matou dodu s'expose sur les murs et interpelle les passants. Mais, comme tous les chats, s'il aime voyager, M. Chat est aussi attaché à son territoire et aime le parcourir : Basilique de Saint-Denis, Puces de Saint-Ouen... Thoma V. nous convie à la découverte du Plaine Commune de M. Chat.

Ariane Servain



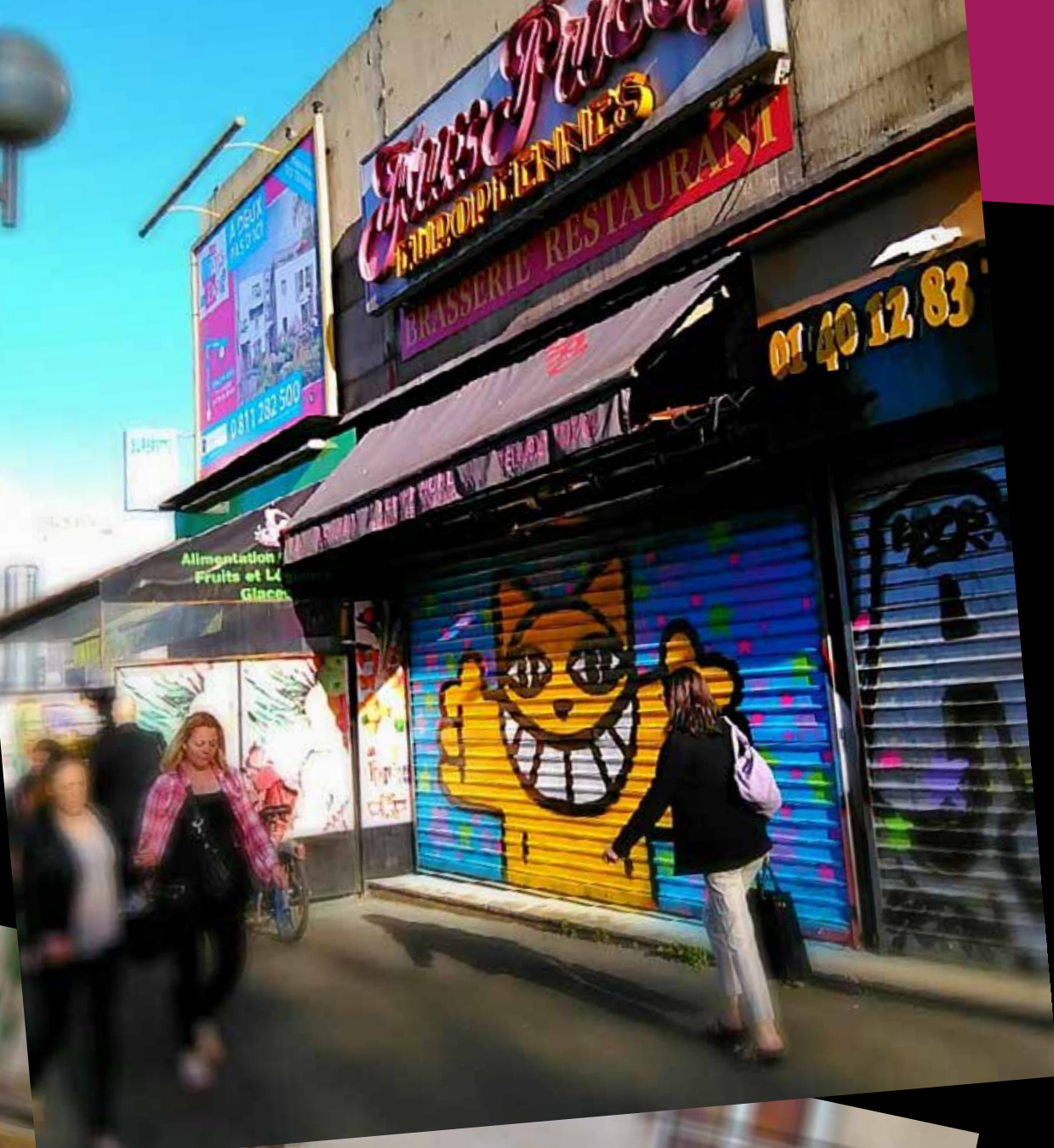


EL ARTE EN EL ESPACIO URBANO

“ J’habite à Saint-Ouen. Depuis un certain temps, je souhaitais mettre en place sur la ville, où est déjà bien représenté M. Chat, un travail officiel d’envergure en partenariat avec des acteurs culturels du territoire. Cette proposition de carte blanche est tombée à pique comme une préfiguration, à l’échelle de l’interco, de ce projet. J’ai aimé avoir une deadline, devoir concevoir mes illustrations

en un temps défini. C’est le principe même du street art, mobiliser son énergie, donner le meilleur de soi-même dans l’urgence ! C’est productif. Moi qui ai parfois tendance à trop charger, détailler, il s’agissait, dans le cas présent, d’être percutant, d’aller à l’essentiel. L’inspiration est venue après défrichage des sites majeurs de l’agglomération. Ensuite, il suffisait de voir comment M. Chat pouvait interpréter, investir ces lieux référents ”.





© Thoma V.



© Thoma V.

Techniques
utilisées :
Crayons, feutres,
logiciel de dessin sur
ordinateur, appareil
photo numérique,
aérosols, peinture
acrylique.

GRUPE DES CONSEILLERS ÉCOLOGISTES ET CITOYENS

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 57 14 - Courriel : verts.citoyens@plainecommune.com.fr - Site : <http://plainecommune-lesverts-citoyens.fr>

CENTRAL PARK TOUCHE PAS À MON PARC

Le Parc départemental Georges Valbon, s'étend sur 415 hectares entre La Courneuve, Saint-Denis, Stains, Dugny. Havre de détente et de respiration pour les 2 millions de visiteurs/an qui le fréquentent. C'est un poumon vert inestimable qui possède une biodiversité remarquable : 140 espèces d'oiseaux, de nombreux migrateurs, des espèces protégées comme le Blongios nain (le plus petit héron), le Butor étoilé, des mammifères (le Crapaud calamite), de nombreux insectes (grillons d'Italie, libellules). Ce parc ou plus exactement son pourtour fait l'objet de convoitise pour construire la réplique du Central Park new-yorkais. Un projet délirant, qui prévoit d'amputer le parc de 80 hectares (20 %), pour construire 24 000 logements, soit 70 000 habitants supplémentaires. Ce projet pharaonique regardé avec intérêt par les édiles vient d'être inclus par le gouvernement socialiste dans 15 Opérations d'Intérêt National. Pour les écologistes, c'est un projet démesuré et inutile qui anéantirait cette zone classée Natura 2000 (rareté et fragilité des espèces et de leurs habitats) et Znieff (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique). Consultée uniquement sur l'aménagement du pôle gare Tram Express Nord de Dugny-La Courneuve (aux abords immédiats du parc), la préfecture indique que ce projet est déjà « susceptible d'affecter de manière significative le site Natura 2000... ». Alors que dire lorsque que l'on construira sur ce site ? La priorité est de tout faire pour préserver la nature en ville dans un territoire déjà très dense, impacté par des pollutions atmosphériques, sonores et déficitaire en espaces verts : 10,9 m²/habitant sur Plaine commune. Sans le parc Valbon, ce ratio chuterait à 3,90 m²/habitant. Inacceptable. À l'heure où la Seine-Saint-Denis accueille la COP 21 dont le but est de limiter à 2° le réchauffement climatique, quel mauvais coup porté à cette conférence présidée par la France et aux habitants de notre territoire.



Dominique Carré,
président du groupe

LE GROUPE ÉCOLOGISTES ET CITOYENS, EST COMPOSÉ DE 5 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

Les vice-présidents :

Michel Bourgain, Maire de L'Île-Saint-Denis
Kader Chibane, Saint-Denis

Les conseillers communautaires délégués :

Dominique Carré, Pierrefitte, Président du groupe

Véronique Dubarry L'Île-Saint-Denis

Le conseiller communautaire :

Francis Morin, Stains

GRUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET PARTENAIRES

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 57 21 - Courriel : Fdg.Communistes.partenaires@plainecommune.fr

LOGEMENT : L'ÉTAT AUX ABONNÉS ABSENTS

La crise du logement s'explique notamment par le renoncement de l'État à mettre en œuvre une politique à la hauteur des besoins.

Aujourd'hui, d'aucuns avancent qu'il manque 800 000 logements en France.

Mais ce chiffre ne concerne en réalité que les personnes « aux portes du logement », selon les termes de la Fondation Abbé Pierre.

Ce qui signifie qu'il comptabilise uniquement les 100 000 personnes sans domicile, les 150 000 personnes hébergées dans le cadre de dispositifs collectifs, les 150 000 à 300 000 personnes contraintes à un hébergement chez des proches, et enfin les 300 000 personnes vivant dans des conditions atypiques.

En réalité, les besoins vont bien au-delà de ces chiffres. Pour rattraper le retard en matière de constructions de logements, il est prévu de construire 500 000 logements par an, sur plusieurs années. Or, 2014 a été une année noire. C'est la plus mauvaise année depuis 1997, avec seulement 266 500 logements neufs mis en chantier. Même en incluant les travaux sur logements existants, le plancher des 300 000 mises en chantier n'est pas atteint.

Plaine Commune est un territoire bâtisseur. Afin de tenir compte de toutes les situations sociales, il est inscrit dans le Plan Local de l'Habitat communautaire que 4 logements construits sur 10 seront des logements locatifs sociaux. Alors que la loi SRU impose un seuil de 25 %, nous continuons de contribuer à l'effort collectif pour résoudre cette crise.

Hélas, sur beaucoup de territoires, les égoïsmes sont plus forts et la loi n'est pas respectée. Nous savons que certains maires préfèrent payer les amendes prévues plutôt que de construire le moindre logement, laissant les autres communes porter tout l'effort du logement social.

Le journal *La Tribune*, dont on connaît le prisme libéral, admettait pourtant récemment que « quand on sait que le nombre de demandeurs de logements sociaux atteint 1,8 million, alors que seulement 467 000 demandes de HLM sont attribuées chaque année, il paraît plus juste socialement de maintenir une production optimale de HLM. »

Il est plus que temps que l'État se réengage massivement dans le secteur du logement. Il n'est plus supportable que 80 % des logements soient construits dans 20 % des villes.

Il n'est plus acceptable que l'État n'aide pas les collectivités qui continuent de construire des logements, notamment ici en Île-de-France.



Frédéric Durand,
président du groupe

LES ÉLU·E·S DU GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET PARTENAIRE

Aubervilliers : Pascal Beaudet, Mérim Derkaoui, Jean-Jacques Karman, Akoua-Marie Kouame, Anthony Dagué, Sophie Vally, Antoine Wohlgröth, Sylvie Ducatteau, Silvère Rozenberg

L'Île Saint-Denis : Pascal Akoun

La Courneuve : Gilles Poux, Muriel Tendron-Fayt, Amina Mouign

Pierrefitte : Farid Aid

Saint-Denis : Didier Paillard, Jacklin Pavilla, Patrick Braouezec, Fabienne Soulas, Elisabeth Belin, Stéphane Peu, Silvia Capanema, Patrick Vassallo, Chérifa Zidane

Saint-Ouen : Jacqueline Rouillon, Frédéric Durand

Stains : Azzédine Taïbi, Angèle Dione, Karina Kellner

Villetaneuse : Carinne Juste, Khaled Khaldi, Hamida Valour

GRUPE SOCIALISTES

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 57 48 - Site : www.plainecommune-socialiste.com

LA SEINE-SAINT-DENIS RESTE À GAUCHE

À l'issue des élections départementales de mars, la Gauche rassemblée, socialistes, écologistes et radicaux, totalise 14 conseillers départementaux dont 6 issus des cantons du territoire de Plaine Commune. Le Front de Gauche en totalise 10, la Droite, UMP-UDI comptabilise 18 élus.

Ce résultat permet aux diverses composantes de la gauche de former à nouveau une majorité de progrès pour notre département.

Nous saluons le choix de cette majorité de reconduire Stéphane Troussel en tant que président du conseil départemental pour mener des politiques publiques ambitieuses et essentielles pour la vie quotidienne des séquanodionysiens.

Nous soutenons la ligne politique de Stéphane Troussel et de sa majorité fondée sur l'égalité à partir de 3 priorités :

- Un investissement massif sur l'éducation, la petite-enfance, la culture, le sport et bien sûr les transports.

- La solidarité et l'emploi : en apportant une protection aux plus fragiles et surtout en veillant à ce que chaque habitant de Seine-Saint-Denis puisse trouver un emploi, notamment au sein des entreprises de notre territoire tournées sur l'innovation.

GROUPE CENTRE, DROITE RÉPUBLICAINE

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex -
01 55 93 56 83 - Courriel : groupe.centre-et-droite@plainecommune.com.fr

DÉPARTEMENTS : LA RECONQUÊTE

Dans notre avant-dernière tribune, nous vous rappelions que 2015 était la dernière année électorale, avant la présidentielle de 2017. Pour exprimer votre mécontentement vis-à-vis du président de la République, nous vous invitons à sanctionner les amis de François Hollande, lors des élections locales.

Les résultats des élections départementales des 22 et 29 mars prouvent que des millions de Français ont suivi notre conseil et ont désavoué le Gouvernement. Jusqu'alors, seulement 41 départements sur 101 étaient dirigés par la droite et le centre. Désormais, 67 départements le sont : la France a clairement changé de majorité politique.

Des départements emblématiques, tels que la Corrèze de François Hollande, l'Essonne de Manuel Valls, la Seine-Maritime de Laurent Fabius, le Nord de Martine Aubry ou les Bouches-du-Rhône de Jean-Noël Guérini, ont même basculé... Plus près de nous, la Seine-Saint-Denis a vu la droite fortement progresser, passant de 11 élus sur 40 à 18 sur 42, parmi lesquels les deux représentants du canton de Saint-Ouen (L'Île-Saint-Denis, Saint-Ouen et une partie d'Épinay-sur-Seine). Quel échec cuisant pour le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, élu également de ce territoire !

Ce succès national de la droite et du centre démontre que nous sommes crédibles pour proposer une alternative à la politique gouvernementale. Après les élections municipales de 2014 et les départementales de mars dernier, la reconquête est indubitablement en marche : les promesses non tenues, l'augmentation du chômage, la fermeture des entreprises, la hausse des impôts et l'insécurité ne sont pas des fatalités.

Une nouvelle fois cette année, vous pourrez adresser un carton rouge à celui qui promettait le changement en 2012. Rendez-vous aux élections régionales, les 6 et 13 décembre prochains, pour renvoyer les soutiens du chef de l'État à leurs chères études : nous comptons sur vous !



Patrice Konieczny,
président du groupe

LES ÉLUS DU CENTRE, DE LA DROITE RÉPUBLICAINE ET DES INDÉPENDANTS

Vice-Présidents :

H. Chevreau (Maire d'Épinay-sur-Seine), W. Delannoy (Maire de Saint-Ouen), P. Konieczny (1^{er} adjoint d'Épinay-sur-Seine)

Conseillers délégués :

D. Redon, M. Traikia (Épinay-sur-Seine) – J.-P. Illeoinne, W. Zedouti (Saint-Ouen)

Conseillers :

D. Bidal (Aubervilliers) - F. Benyahia, B. Espinasse, F. Kernissi, E. Ponthier (Épinay-sur-Seine) – M. Venturini, T. Zumbo-Vital (Saint-Ouen) - J. Mugerin (Stains)

- Inventer en Seine-Saint-Denis la ville du XXI^e siècle. Une ville qui répond aux besoins de logements et d'équipements, soucieuse de mixité et de protection de l'environnement. Nous remercions les 17 843 habitants de Plaine Commune qui ont voté pour nos candidats ainsi que l'ensemble de nos concitoyens qui se sont rendus aux urnes.

Nous regrettons une très forte abstention à ce scrutin, qui nous interpellent et ne peut rester sans réponse de la part des responsables politiques. Il s'agit d'une question qui relève de notre avenir commun.

Nos élu(e)s sont maintenant au travail pour faire reculer les inégalités et améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens.



Yannick Trigance,
président du groupe

LES ÉLU-E-S DU GROUPE SOCIALISTE

Les vice-présidents :

Michel Fourcade (Pierrefitte), André Joachim (La Courneuve)

Les conseillers délégués :

Fanny Younsi (Pierrefitte), François Vigneron (Stains)

Les conseillers : Ambreen Mahammad, Stéphane Troussel (La Courneuve), Adrien Delacroix, Mathieu Hanotin, Maud Lelievre, Viviane Romana (Saint-Denis), Jacques Salvator, Evelynne Yonnet (Aubervilliers) Séverine Eloto (Pierrefitte), Yannick Trigance (Épinay-sur-Seine) Khalida Mostefa Sbaa (Stains)

GROUPE DES RADICAUX DE GAUCHE ET INDÉPENDANT

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex
Courriel : prg-et-indépendants@plainecommune.com.fr -
tél. : 01 55 93 55 82

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

À l'échelle du département, un constat s'impose ; la Seine-Saint-Denis, est un territoire ancré à gauche. Sur Plaine Commune, tous les cantons sont restés à gauche à l'exception de Saint-Ouen (L'Île-Saint-Denis, Saint-Ouen et une partie de la commune d'Épinay-sur-Seine). Mais au-delà d'une forte représentation des forces de gauche, quelques observations méritent d'être relevées lorsque nous regardons ces élections au niveau national :

La gauche a perdu plusieurs départements, elle n'en conserve que 34, alors que la droite en contrôle 67 donc elle regagne des territoires. Quant à l'extrême-droite, sa percée n'est plus un fantasme politique. Le FN ne prend aucun département, en revanche il passe de 1 à 62 conseillers.

Face à cette recomposition de l'échiquier politique force est de constater la persistance de l'abstention, fléau révélateur des limites de notre démocratie représentative. Ce rejet des urnes est prégnant dans notre département ; Alors que la participation au niveau national s'élève à 50 %, celle de notre département est à 33 %.

Cette situation politique doit nous encourager à favoriser d'autres formes de participation citoyenne afin de combattre la montée des extrêmes ainsi que l'abstention. Au-delà des initiatives qui visent à sensibiliser les citoyens à s'inscrire sur les listes électorales et à aller voter, nous devons reformer profondément nos modes de scrutins, notamment en favorisant le droit de vote des étrangers, en instituant la limitation et le non-cumul des mandats.

Par ailleurs, ce nouveau scrutin paritaire a permis de constituer un conseil départemental composé d'autant de femmes que d'hommes ; Nous saluons l'entrée de notre nouvelle conseillère départementale PRG, Florence LAROCHE.

Pour conclure, nous pensons que le développement de notre territoire ne pourra pas se faire sans la participation de nos habitants aux projets politiques. En tant que militants de terrain et défenseurs d'une politique humaniste, pragmatique et solidaire, nous continuerons à œuvrer dans ce sens.



Dieunor Excellent,
président du groupe

LES ÉLUS DU GROUPE
DES RADICAUX DE GAUCHE ET INDÉPENDANT
Mohamed Hafsi (La Courneuve),
Benoit Menard (Pierrefitte)
Dieunor Excellent (Villetaneuse)



ENTREPRISE DE TRAVAUX ELECTRIQUES MECANISMES

30 ANS D'EXPERIENCE

ETEM est une entreprise générale d'électricité appliquée au bâtiment, neuf ou ancien. Le cœur de notre métier est la distribution de courant fort et de courant faible. Depuis 1973, **ETEM** a acquis une solide expérience dans deux domaines spécifiques : la réhabilitation de logements sociaux et la maintenance immobilière



**REHABILITATION
DE LOGEMENTS SOCIAUX**

Notre spécialité est fondée sur la réhabilitation de logements sociaux dans le domaine des réseaux courant fort et courant faible : rénovation, mise aux normes, modernisation. Une activité qui exige rapidité d'exécution et aptitude au dialogue avec les habitants.

**MAINTENANCE ET AMENAGEMENT
TOUS CORPS D'ETAT**

ETEM est une entreprise générale de travaux « tous corps d'état » appliqués au bâtiment. Nous proposons une prestation multiservice de maintenance immobilière, ainsi que la réhabilitation et l'aménagement de tout patrimoine bâti.

**75, rue Alix - BP 61 - 93602
Aulnay-sous-bois Cedex
Tél. 01 48 66 01 37 -
Fax 01 48 66 63 69**





emploi

> OFFRES D'EMPLOI

La communauté d'agglomération Plaine Commune publie systématiquement ses offres d'emploi sur www.plainecommune.fr.

www.plainecommune.fr/offres-emploi

> MAISONS DE L'EMPLOI

Répartis dans toutes les villes du territoire, les espaces Maisons de l'emploi du territoire de Plaine Commune proposent sur un même lieu, une palette de conseils et de services gratuits aux demandeurs d'emploi, aux habitants, aux étudiants ainsi qu'aux salariés à la recherche d'un emploi.

Aubervilliers

62, avenue de la République
Tél : 01 71 86 35 36
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h30

Épinay-sur-Seine

36 avenue Salvador Allende
Tél : 01 49 71 26 50
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h15 - 12h / 14h-17h
Fermeture au public le vendredi.

L'Île-Saint-Denis

2 bis, quai de la marine
Tél : 01 55 87 07 70
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 - fermeture au public le vendredi après-midi.

Pierrefitte-sur-Seine

6-8 avenue Lénine
Tél : 01 71 86 35 30
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-16h30

déchèteries

POUR LES PARTICULIERS (GRATUIT)

Elles sont ouvertes à tous les habitants de la communauté d'agglomération munis d'une carte d'accès. L'accès est limité aux véhicules de moins de 2,10 mètres de haut (sauf pour les entreprises) et de moins de 3,5 tonnes. Une carte d'accès vous est délivrée lors de votre première visite, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un avis de taxe foncière (pour

les propriétaires) ou d'une quittance de loyer (pour les locataires).

Pierrefitte-sur-Seine

102-104, rue d'Amiens
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h40
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h40

Aubervilliers

Rue des bergeries
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h40
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h40

Épinay-sur-Seine

9, rue de l'Yser
Lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 9h à 18h40
Mardi et jeudi de 12h à 18h40

Saint-Denis

5 rue Jean Jaurès
Tél : 01 48 13 13 20
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Fermeture le jeudi - Permanence juridique et écrivain public sur RDV.

Stains

87 avenue Aristide Briand
Tél : 01 71 86 35 40
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

Villetaneuse

13/15 Place de l'Hôtel de Ville
Tél : 01 55 83 42 80
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-16h - Vendredi : 9h-12h - Permanence juridique sur RDV

La Courneuve

17 place du Pommier de Bois
Tél : 01 71 86 34 00
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

création d'entreprise

Vous avez envie de créer votre entreprise, vous avez déjà un début de projet ou vous avez commencé à travailler votre projet de création et vous avez besoin d'appui et de conseils ?

En appelant le numéro unique

0 811 562 563

vous serez accueilli et orienté. Un rendez-vous sera pris immédiatement avec un conseiller qui pourra vous aider.

POUR LES ARTISANS ET COMMERÇANTS (PAYANT)

Uniquement pour leurs déchets d'activités hors pneumatiques usagés.

Pierrefitte-sur-Seine

Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h

Aubervilliers

Lundi, mercredi et vendredi de 7h à 12h

Épinay-sur-Seine

Mardi et jeudi de 7h à 12h

médiathèques et médi@TIC

Les bibliobus et les 25 médiathèques de Plaine Commune vous accueillent dans les 9 villes du territoire. Entièrement gratuit, ce service vous permet, une fois inscrit (carte d'identité et justificatif de domicile à présenter) d'emprunter livres, CD ou DVD. Mais vous pouvez aussi fréquenter les médiathèques sans être inscrit pour lire sur place, accéder à Internet, consulter la presse ou profiter des nombreux rendez-vous culturels qu'elles accueillent.

Enfin, les médiathèques, c'est aussi la médi@TIC, une plateforme de ressources numériques qui vous permet d'accéder gratuitement et légalement à une offre de contenus en ligne répartis en 5 grands espaces : musique, cinéma, savoir, presse et jeunesse.

www.mediatheques-plainecommune.fr

[rubrique medi@tic](#)

newsletter

Chaque premier jeudi du mois, la newsletter de [plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr) vous dresse un panorama de la vie du territoire. Actualités, services aux habitants et aux usagers de l'Agglo, agenda culturel ou rendez-vous clefs... Inscrivez-vous !

www.plainecommune.fr/newsletter

service des eaux

Pour toute demande de certificat de raccordement, demande de branchements, de subventions, vous trouverez les formulaires utiles dans la rubrique :

www.plainecommune.fr/assainissement-eau

Vous pouvez aussi signaler un problème relatif à l'assainissement en remplissant un formulaire en ligne, toujours sur [plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr)

travaux en cours

> INFOS

Retrouvez sur la carte interactive tous les « gros travaux » en cours sur le territoire qui impactent vos déplacements.

www.plainecommune.fr/trafic-travaux

Et toutes les informations sur les travaux en cours ou à venir sur l'espace public sur

www.plainecommune.fr/infos-travaux

L'Atelier

La démocratie participative a son lieu dédié ! Prenez connaissance de tous les rendez-vous du territoire de la Culture et de la Création sur le blog :

<http://latelierenmarche.tumblr.com>

L'ATELIER

Allo Agglo !

Allo Agglo ! est le service gratuit pour toutes vos demandes d'information, démarches et signalements d'incident sur l'espace public et la propreté de votre ville (tri des déchets, propreté, voirie, assainissement, parcs et jardins, ...). Il est disponible sur Internet, sur appli mobile et par téléphone* du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h30.

*appel gratuit depuis un poste fixe et payant depuis un portable (0,15 € / minute).

www.plainecommune.fr/allo-agglo

Allo Agglo! **tél 0 800 074 904**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE ET PAYANT DEPUIS UN MOBILE (0,15 €/min)
web plainecommune.fr
app plainecommune



CETTE ANNÉE,
LA MEILLEURE DÉCISION
POUR VOTRE MARQUE
SERA DE PRENDRE
UN PEU DE HAUTEUR.

DEFI

FLYING COLOURS

EXPERT MONDIAL
DE LA COMMUNICATION SPECTACULAIRE
EUROPE - ASIE - AFRIQUE

